



GRUPE SCOLAIRE SAINT VINCENT DE PAUL

TARIFS 2022/2023

Collège et Lycée

L'INSCRIPTION

Pour les nouveaux élèves : 30€ de frais de dossier sont à joindre au dossier de préinscription. Ils ne sont pas remboursés.

Au moment de la confirmation d'inscription, un chèque d'acompte de 240€ est à verser et déduit lors de la facturation (*pour tous les élèves*). Ce chèque est encaissé dès réception du dossier.

Pour les réinscriptions, l'acompte est payable par prélèvement automatique en 2 fois 120€ (les 5 juin et 5 juillet) si déjà mensualisé ou par carte bleue via Ecole Directe.

LA CONTRIBUTION FAMILIALE (OBLIGATOIRE)

6EME 5EME 4EME 3EME	BAC PRO ASSP	BAC PRO ECP	BAC PRO: - COMMERCE - GESTION ADMINISTRATION	BAC PRO GA/COM option Bi-qualifiante MDS
1064€ / an	1346€ / an	1552€ / an + 700€ pour la mallette et la tenue de pratique professionnelle	1229€ / an	1606€ / an

+ **Frais annexes pour toutes les filières : 40€**

La facture est nominative et annuelle. Elle est adressée au responsable principal de l'élève.

LA RESTAURATION SCOLAIRE (FACULTATIF)

	Tarifs Collégiens	Tarifs LP pour les secondes	Tarifs LP pour les Premières et Terminales
1 jour / semaine	233 € / an	194 € / an	181 € / an
2 jours / semaine	468 € / an	388 € / an	362 € / an
3 jours / semaine	702 € / an	582€ / an	543 € / an
4 jours / semaine	936 € / an	776 € / an	724 € / an
5 jours / semaine	1170 € / an	970 € / an	905 € / an

LE REGLEMENT

Le règlement de la contribution familiale peut s'effectuer :

- Par PRELEVEMENT AUTOMATIQUE en 8 mensualités d'Octobre à Mai. (*mode préconisé*)
- Par carte bancaire via ECOLE DIRECTE.

L'A.P.E.L.

L'Association des Parents d'Elèves représente les parents auprès de la Direction de l'Etablissement, de l'organisme de l'enseignement catholique et des pouvoirs publics. L'adhésion auprès de cette association est volontaire et est de 25€ pour l'année. Elle vous est proposée pour chaque rentrée scolaire. Elle est ajoutée à la facturation. Un bulletin d'adhésion sera à compléter.